

## Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale des Pays de Laval et de Loiron

### Ateliers thématiques – 1<sup>ère</sup> session Débats sur les enjeux

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER  
"HABITAT – VIE SOCIALE – SERVICES DE PROXIMITE"  
1<sup>er</sup> décembre 2010 – Hôtel de Ville de Laval



L'objectif de cette première session d'ateliers est de permettre aux participants de s'appropriier et d'enrichir les résultats du diagnostic du SCoT, en particulier les enjeux propres à chaque thématique, puis de discuter des choix à faire pour l'avenir du territoire, de manière très large et ouverte.

**Date et heure :** 1<sup>er</sup> décembre 2010 de 17h00 à 19h00

**Elu référent :** Michel PEIGNER

**Animation de l'atelier :** Arnaud CLEVEDE

**Personnes présentes :**

Dominique ANGOT	Adjoint au Maire de Louverné
Jean BARREAU	Chambre d'Agriculture 53
Véronique BAUDRY	Adjointe au Maire de Laval
Jean BRAULT	Maire de La Chapelle-Anthenaise, Vice-pt de Laval Agglo.
Christian BRIAND	Maire de L'Huisserie, Vice-président de Laval Agglomération
Martin CARRE	Habitat et Développement 53
Arnaud CLEVEDE	Chargé de mission SCOT des Pays de Laval et de Loiron
Jean-Marc COIGNARD	Adjoint au Maire de Bonchamp
Martine DEBERNON	DDT 53 – Unité HSRU
Christophe DENIS	DGA Pays de Loiron
Albert DEROUET	Logis Familial Français - Groupe CIL 53
Alain DILASSER	ADLJ 53
Maurice DUVAL	Maire de St-Jean-sur-M., Vice-président de Laval Agglomération
Nadia FAKIR MASSY	DDCSPP 53
Olivier GIRMA	Laval Agglomération
Eric GUERIN	Habitat et Développement 53 – Point Info Energie
Noëlle ILLIEN	Maire d'Olivet
Jean-Luc LAFEUILLE	Laval Agglomération
Frédéric LEVANNIER	CCAS Laval
An LUONG	Chambre d'Agriculture 53
Michel PEIGNER	Maire de Montigné-le-B., Vice-président de Laval Agglomération
Francine PELE	CODEV Pays de Loiron
Nicole PEU	Adjointe au Maire de Laval
Eric RAYMONT	FNAIM
Jean-Paul SCHOEMANN	Maire de La Gravelle, Vice-président de la CCPL
Louis VERON	Maire de Montjean

**Personnes excusées :**

Céline DELCONBEL	CAF de la Mayenne
Benoît DESVAUX	CAUE 53
Michel FOUCHER	Chambre d'Agriculture 53
Rémy HEINTZMANN	Logis Familial Français - Groupe CIL 53
Marc LAMARE	DGA Laval Agglomération, SG SM Pays de Laval et de Loiron
Cédric MALFOIS	DDT 53
Gérard MONCEAU	Maire de Saint-Ouën-des-Toits

Les objectifs cette première session d'ateliers thématiques :

- . compléter le diagnostic territorial
- . définir et hiérarchiser les enjeux
- . mettre en avant des premières pistes d'actions

Les thématiques abordées au cours de cette réunion :

- . Services et équipements
- . Vie sociale (intergénération et économie résidentielle)

-----

La réunion du 17 novembre 2010 avait permis de présenter les éléments clefs du diagnostic sur les thématiques de l'habitat et de l'étalement urbain (consommation de l'espace). Afin d'illustrer ces notions, il était prévu de visionner le film "*Urbanisme : pour une ville désirable*" à travers les exemples du quartier de Vigny-Musset à Grenoble et de la commune de Mordelles (Rennes Métropole). Le visionnage n'ayant pu se faire pour des raisons techniques, les liens internet permettant leur accès sont donnés ci-dessous :

- <http://www.youtube.com/watch?v=WnvgEp7Zzz4&feature=channel>
- [http://www.youtube.com/watch?v=7b3L9nG\\_BMk](http://www.youtube.com/watch?v=7b3L9nG_BMk)

En complément d'informations sur la thématique de l'étalement urbain un article tiré des *Echos* en date du 1<sup>er</sup> décembre 2010 est joint à ce compte-rendu. Il y est question de la mise en place d'ici 2013 d'un dispositif "versement pour sous densité" (VSD) applicable contre tout détenteur d'un permis de construire dont le projet immobilier ne respecte pas les seuils de densité minimale inscrits dans les PLU.

-----

Des éléments clefs du diagnostic sont présentés.

### **L'accueil de la petite enfance**

- Évolutions qualitatives de la demande
  - Accroissement du taux d'activité féminine
  - Transformation des rythmes de travail
- 
- 19 structures d'accueil collectif pour 439 places (12 structures et 356 places à Laval)
  - Face à un déficit de structures d'accueil, des critères d'accès prioritaires
  - 34 structures d'accueil périscolaires (ALSH)
  - 2 lieux d'accueil parents/enfants
  - 1 127 assistants maternels, présentes sur l'ensemble du territoire du SCoT (6 RAM couvrant 12 communes (exclusivement sur Laval Agglomération)
  - 1 projet de Centre Intergénérationnel Multi Accueil (CIGMA) à Laval : 50 places dans le cadre d'une crèche inter entreprises

Un Relais d'Assistants Maternels (RAM) verra le jour sur la Communauté de Communes du Pays de Loiron le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Le territoire du SCoT comptera alors 7 RAM couvrant 27 communes. La partie est du territoire reste non couverte par ces lieux d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance.

De nombreuses demandes en attente en assistants maternels sont constatées sur certaines parties du territoire, notamment pour les communes de Bonchamp, L'Huisserie et Louverné. L'augmentation de l'offre en AM reste très dépendante du contexte économique : en période de ralentissement de l'économie, de crise, le nombre d'AM a tendance à augmenter de manière significative. Cette irrégularité de l'offre est problématique. De plus, le vieillissement de ces professionnels, pose la question de la pérennité de celle-ci. Des moyens et des solutions pour anticiper ces évolutions démographiques devront être proposés à l'échelle du territoire des Pays de Laval et de Loiron.

Face aux évolutions de la demande, les assistants maternels commencent à s'organiser autrement et à proposer une offre plus adaptée à la demande. Des regroupements d'AM (maison d'assistants maternels - MAM) ont vu le jour permettant d'assurer une permanence avec une plus grande amplitude horaire. Pour les professionnels, cette organisation semble plus attractive et moins contraignante. Le territoire du SCoT compte 6 MAM : Argentré, Changé, Entrammes, Laval, Saint-Ouën-des-Toits et Soulgé-sur-Ouette. Un projet est en cours à Bonchamp.

Initialement, l'intérêt de la mise en place de ces maisons d'assistants maternels était de permettre un accueil des enfants sur une amplitude horaire plus large, pour répondre notamment aux horaires atypiques d'un certain nombre d'actifs. D'autre part, l'organisation en MAM ne correspond pas à des places d'accueil supplémentaires. Il s'agit d'une création d'un service.

Malgré un certain engouement pour ces structures, des questions se posent :

- le problème de la responsabilité : plusieurs employés par enfant.
- quelles relations entre employeur et employé ?
- un nombre d'enfants dans la MAM qui peut aller jusqu'à 16 : l'intérêt reste d'avoir un nombre d'enfants suffisant pour garantir les salaires.
- Quelle prise en charge par les collectivités locales des MAM ?

Si les assistants maternels couvrent l'ensemble du territoire des Pays de Laval et de Loiron, le manque de places en structures d'accueil collectif est important. A côté des structures classiques, il existe d'autres formes d'accueil de la petite enfance qu'il est important d'inciter : micro crèches, crèches d'entreprises.

Il existe trois micro crèches sur le territoire : Saint-Berthevin, Laval-Saint-Nicolas et Laval-Le Bourny. Le choix de Laval Agglomération a été de positionner ces structures près des zones d'activités avec des subventions accordées pour l'accueil des enfants des parents actifs avec des horaires atypiques. La micro crèche est une solution souple du fait de la gestion par une association Aid'àDom et de la facilité à délocaliser.

Pour les crèches d'entreprises (ou inter-entreprises), le Centre Inter Générationnel Multi Accueil (CIGMA) qui doit voir le jour début 2011 à Laval proposera 50 places. D'autres projets sont en cours de réflexion. Pour permettre le développement de ce type d'accueil, la priorité est d'inciter les employeurs, les entreprises, à participer financièrement aux modes de garde.

---

### **La démographie médicale**

La démographie médicale est une problématique majeure pour le territoire des Pays de Laval et de Loiron avec une couverture à peine satisfaisante si l'on observe la moyenne régionale (9.1 médecins pour 10 000 habitants pour le territoire et 9.5 médecins pour 10 000 habitants à l'échelle des Pays de la Loire). Malgré une concentration et une densité importante à Laval, le vieillissement des praticiens risque de faire chuter rapidement l'offre sur le territoire. D'autre part, le territoire présente un important déficit en spécialistes.

Travailler à un niveau intercommunal peut être une solution quant à l'organisation de l'offre. La mise en place de structures type "pôle santé" ou "maison de santé" illustre des possibilités d'accueil attractives pour les médecins en proposant de meilleures conditions de travail. D'autre part, en termes d'organisation du territoire, l'implantation de ces structures permet d'identifier des polarités vers

lesquelles il s'agira de favoriser l'accueil de services et de commerces. De tels projets doivent associer les professionnels en place (notamment les médecins les plus âgés pour qui le travail en communauté n'est pas habituel). Deux projets de maisons de santé sont en cours : à Louverné et à Bonchamp.

L'attractivité se joue donc au niveau d'une nouvelle organisation de l'offre médicale qui se doit de répondre aux évolutions de la demande des patients et des professionnels (par exemple : accepter que le médecin n'habite pas la commune sur laquelle il exerce), mais aussi par une communication sur la qualité et le cadre de vie. L'accompagnement des conjoint(e)s permettrait une meilleure intégration dans la vie locale et économique.

### **L'offre en faveur des personnes âgées**

L'offre en faveur des personnes âgées est satisfaisante sur le territoire des Pays de Laval et de Loiron. Aujourd'hui, elle doit répondre aux évolutions de la demande issues des changements démographiques de la société. Le maintien à domicile apparaît comme une priorité et une volonté forte des personnes âgées. Pour cela, il est nécessaire de proposer à la fois des logements adaptés et une offre complémentaire de services et de soins tout en intégrant ces personnes dans la vie locale. Il ne s'agit donc pas de créer des quartiers du troisième et/ou quatrième âge qui pousseraient vers une isolation de cette population.

A côté des 1 207 lits dans les différents établissements d'accueil, le territoire ne compte que 19 lits en accueil temporaire. Or, il est constaté une réelle défaillance dans ce type d'accueil mais également en accueil de jour. Une demande existe et cette offre permettrait de répondre à des problématiques ponctuelles, provisoires et de transition.

Pour les futurs projets de structures d'accueil en faveur des personnes âgées, leur répartition géographique devra répondre à la demande mais aussi à une logique d'organisation du territoire.

Deux projets en cours : à Bonchamp (80 lits) et une résidence services à Saint-Berthevin (80 appartements).

### **L'offre en faveur des personnes handicapées**

- 13 associations d'une capacité de 437 personnes en établissements (et 71 en accueil de jour) et de 549 personnes pour les services à domicile
- 5 ESAT (Etb. et Service d'Aide par le Travail) – 336 personnes
- 2 entreprises adaptées

Afin de compléter le diagnostic, la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées devra être contactée. Les évolutions constatées au cours des dernières années permettent d'observer une baisse de la demande qui s'oriente de plus en plus vers des questions de handicap social.

Dans le cadre de ses compétences, le Conseil Général de la Mayenne a élaboré un Schéma départemental de l'organisation sociale et médico-sociale pour la période 2008-2012.

### **Les équipements sportifs et de loisirs**

Le territoire du SCoT est bien pourvu en équipements sportifs et de loisirs. La présence de Laval et son rayonnement sur l'ensemble du Département permet de proposer une offre complète. Par ailleurs, on constate un très bon niveau d'équipements des communes de l'unité urbaine et de la première couronne. Sur le territoire du Pays de Loiron, l'offre – diversifiée – est bien répartie sur l'ensemble du territoire.

Une gestion des structures sportives et de loisirs à l'échelle intercommunale permettrait une meilleure organisation de l'offre. Les projets pourraient ainsi être d'une envergure supracommunale et leur implantation répondre à des logiques d'organisation du territoire en s'appuyant sur la desserte en

transports en commun. Toutes les communes ne peuvent disposer du même niveau d'équipements et leur déploiement doit se faire dans un souci de réponse à une demande et non pas dans le cadre d'une concurrence territoriale. Il est possible de distinguer trois types de communes auxquels devront correspondre un niveau d'équipements selon le public :

- public scolaire
- public de loisirs
- public de compétition

La présence d'infrastructures sportives dans les communes doit également répondre aux besoins des établissements scolaires. En effet, la dispense de cours d'EPS induit une offre en équipements couverts et découverts.

Les salles polyvalentes ou autres salles des fêtes nombreuses sur le territoire sont en mesure d'accueillir un certain nombre de manifestations mais aussi des activités sportives. La vocation "multiactivité" de ces équipements trouve des limites dans l'incapacité de proposer un espace parfaitement adapté à la pratique d'une activité. C'est donc en termes de répartition sur le territoire que l'offre en activités sportives doit être appréhendée.

Un projet de grande envergure doit voir le jour à Louverné à partir de l'été 2011 sur le site des anciennes carrières : Ech2Ologia. Il proposera des structures hôtelières écologiques, une restauration, un sentier écologique et historique, des activités sportives, des activités culturelles,...

### **Les équipements culturels**

En matière d'équipements culturels la seule ville de Laval concentre une grande partie de l'offre disponible. Ville centre, préfecture de la Mayenne, elle dispose d'équipements d'envergure, sans équivalent sur le territoire :

- Laval concentre les équipements culturels de grande envergure
- 3 centres culturels (Bonchamp, Changé, Louverné) et des salles polyvalentes dans les autres communes
- 30 communes disposent d'au moins un point lecture
- 7 écoles de musique dont 1 CRDMD
- 2 écoles d'arts plastiques
- 3 écoles de danse

Le Pays de Loiron se dotera au cours de l'année 2012 d'un équipement culturel d'envergure qui permettra l'accueil de spectacle et le développement des activités de l'école de musique.

Un grand équipement culturel (de type grande salle de spectacle) manque toutefois à Laval. Il permettrait de compléter l'offre culturelle sur le territoire. Une réflexion sur la polyvalence du stade F. Le Basser pourrait être menée en ce sens.

-----

## **DEFINITION DES ENJEUX**

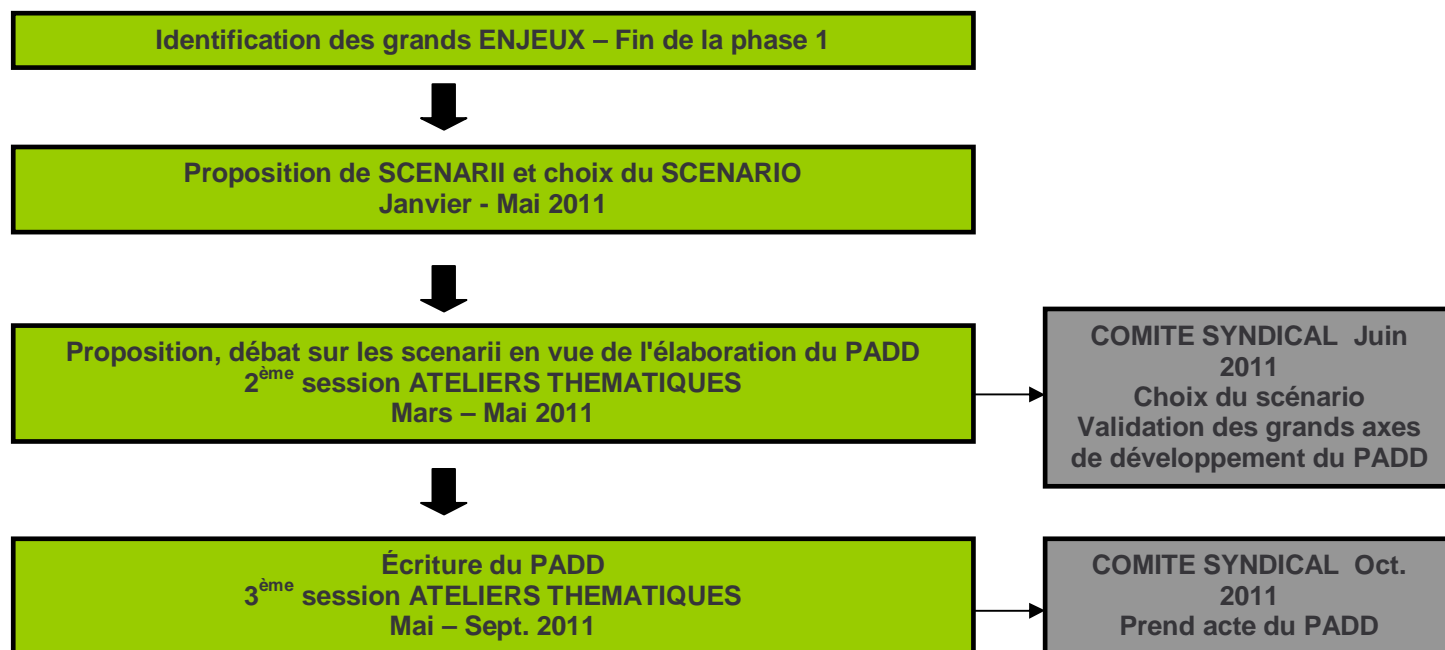
### **EQUIPEMENTS STRUCTURANTS**

- ➡ **ASSURER UN RAYONNEMENT DU TERRITOIRE DANS LES DOMAINES DU SPORT, DES LOISIRS ET DE LA CULTURE.**
- ➡ **DEVELOPPER UNE SYNERGIE DANS LE FONCTIONNEMENT DES EQUIPEMENTS ET DES SERVICES EXISTANTS ET FUTURS.**
- ➡ **ANTICIPER LES EVOLUTIONS DEMOGRAPHIQUES (VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION) POUR ADAPTER L'OFFRE D'EQUIPEMENTS ET DE SERVICES AUX NOUVEAUX BESOINS DES HABITANTS.**
- ➡ **ORGANISER LA VIE SOCIALE DANS LES COMMUNES ET DANS LES QUARTIERS**

La notion de vie sociale entend l'intégration des nouveaux habitants dans les communes périurbaines et rurales. Il s'agit d'éviter l'isolement et le risque pour certaines de devenir des cités dortoirs. L'attractivité des communes repose sur l'existence d'une vie sociale qui se traduit par un type d'habitat qui facilite les liens, des possibilités de maintien dans un logement autonome des personnes âgées, une préservation et le développement des commerces, des équipements, des aménagements de lieux de rencontres,...

---

LES SUITES DE LA DEMARCHE



-----